



ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 2019-12-16

CANADA
Province de Québec
M.R.C. de la Vallée-de-la-Gatineau
VILLE DE MANIWAKI

BUDGET 2020

ASSEMBLÉE SPÉCIALE du Conseil de la Ville de Maniwaki, tenue le **16 décembre 2019**, à **19h00** heures, à la Salle du conseil, étant un avis de convocation spéciale de la mairesse Francine Fortin.

VÉRIFICATION DU QUORUM

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Francine Fortin, mairesse, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

LES PRÉSENCES

Sont présents : Madame la mairesse, Francine Fortin, Mesdames les conseillères; Madeleine Lefebvre et Sophie Beaudoin, Messieurs les conseillers; Marc Gaudreau, Sonny Constantineau, Maurice Richard et Philippe Laramée, formant le quorum du conseil sous la présidence de la mairesse, sont également présentes : Karine Alie Gagnon, directrice générale, Louise Pelletier, greffière et Dinah Ménard, trésorière.

RÉSOLUTION NO 2019-12-198 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller Sonny Constantineau, appuyé par le conseiller Marc Gaudreau et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO 2019-12-199 Budget 2020 - Adoption

Il est proposé par le conseiller Sonny Constantineau, appuyé par le conseiller Philippe Laramée et résolu unanimement par tous les conseillers présents d'adopter le budget 2020, tel que présenté.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO 2019-12-200 Programme triennal des immobilisations 2020-2021-2022 - Adoption

Il est proposé par la conseillère Madeleine Lefebvre, appuyé par le conseiller Marc Gaudreau et résolu unanimement par tous les conseillers présents ;

QUE

le programme triennal des immobilisations pour les années 2020-2021-2022 soit adopté tel que présenté, lequel fait partie intégrante de cette présente résolution comme s'il était ici au long reproduit ;

ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 2019-12-16

ET QUE

la mairesse ainsi que la trésorière respectivement Francine Fortin et Dinah Ménard, soient et sont autorisées à signer ledit document.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO 2019-12-201 Budget 2020 et PDI 2020-2021-2022 –
Publication journal local

Il est proposé par la conseillère Sophie Beaudoin, appuyé par le conseiller Philippe Laramée et résolu unanimement par tous les conseillers présents ;

QUE

les sommaires du budget 2020 et du programme des dépenses en immobilisations pour les années 2020-2021-2022, soient publiés dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes*.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS,

M. Félix-Antoine Parent, journaliste pour la Radio CHGA, demande à la mairesse Francine Fortin si le conseil est fier des prévisions budgétaires déposées.

La mairesse répond malgré qu'il y ait une augmentation de la taxe foncière, considérant tous les impondérables qui sont survenus durant l'année 2019, le conseil est fier des prévisions budgétaires déposées. Elle l'invite d'ailleurs, pour plus de détails, à consulter le rapport de la mairesse.

M. Parent demande également si l'augmentation du poste budgétaire de la voirie est due au dépassement des coûts du déneigement en 2019.

La mairesse répond que oui, mais également en prévision de l'achat de nouveaux équipements et véhicules nécessaires au bon fonctionnement du service.

RÉSOLUTION NO 2019-12-202 Levée de l'assemblée.

Il est proposé par la conseillère Madeleine Lefebvre, appuyé par le conseiller Philippe Laramée et résolu unanimement de procéder à la levée de cette assemblée spéciale à 19h15.

ADOPTÉE

Francine Fortin, mairesse

Louise Pelletier, greffière